PMRA annotated and approved -- OD

DATAPAK

utilisation en C.-B.,

GROUPE	1B	INSECTICIDE

Pour

ÉTIQUETTE

QC

~~ETIQUETTE~~ POUR UTILISATION D'URGENCE - ~~Prend fin le 31Novembre 2010 pour~~ vente et ~~utilization en BC~~, AB, ON, ~~PQ~~ et ~~NS pour la control~~ du Drosophile à ailes tachetées,

N.-É.seulement, pour la suppression

MALATHION 85 E

INSECTICIDE COMMERCIAL

à partir du 1er juin 2011 jusqu'au 30 novembre 2011.

AVERTISSEMENT POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 8372
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

INCENDIE

GARANTIE: Malathion 85%

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN ~~INCEDIE~~ OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273.

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-265-4624

MMC
30/5/11

CONTENU NET: (1, 4, 5, 10, 20 Litres)

MODE D'EMPLOI

~~LE MALATHION 85 E est généralement efficace pour supprimer les insectes et les acariens mentionnés ci-dessous.~~

LE MALATHION 85 E sera plus efficace si la température est de 20 °C ou plus ou qu'elle atteindra ou dépassera ce minimum. Utiliser la dose de MALATHION 85 E dans le plein volume d'eau. Ajouter la quantité indiquée de MALATHION 85E à l'eau dans le réservoir du pulvérisateur et bien agiter pendant 3 à 5 minutes avant la pulvérisation.

~~ÉPANDAGE TERRESTRE: Diluer avec de l'eau jusqu'à 1 000 L/ha, sauf indication contraire.~~

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, l'Insecticide MALATHION 85 E, insecticide ou acaricide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'Insecticide MALATHION 85 E et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'Insecticide MALATHION 85 E ou les insecticides ou acaricides du même groupe 1B avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Éviter d'effectuer plus de pulvérisations qu'indiquées de l'Insecticide MALATHION 85 E ou d'autres insecticides ou acaricides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, United Agri Products Canada Inc. au 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-265-4624. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes. ~~Volume: Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare, sauf indication contraire.~~

MODE D'EMPLOI

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages speciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que United Agri Products Canada Inc. ~~et est homologué par Santé Canada dans le cadre de Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs.~~ United Agri Products Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolerance des cultures, et ils acceptent de dégager United Agri Products Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Le calendrier des traitements doit être établi selon la présence d'insectes nuisibles adultes (mouches) tel que déterminé par un dépistage local.

S'assurer qu'on

maximum de 1000 L d'eau

Traiter lorsqu'il n'y a pas d'abeilles dans le champ.

MODE D'EMPLOI
FRUITS A NOYAUX
Pour application foliaire seulement, à l'aide d'un équipement d'application au sol conventionnel. ~~S'assurerqu'on~~ utilise un volume d'eau suffisant pour garantir une bonne couverture. Utiliser un ~~minimum de 1000 Ld'eau~~ par hectare. ~~Appliquer avant la récolte lorsque les seuils de traitement ont été atteints, tels que déterminés par une surveillance locale.~~ Consulter les agronomes régionaux quant au moment propice.

Cultures À	Ravageurs	Dose pour 1000 L d'eau	Nombre d'applications	intervalle d'application	Jours avant la récolte	Délai de sécurité
FRUITS ~~A~~ NOYAUX (abricot, cerise acide ou douce, nectarine, pêche, prune, pruneau, ~~prune-abricot)~~ prune à pruneaux)	Drosophile à ailes tachetées *(Drosophila suzukii)*	610-855 mL	2	7-14 jours	3	12 heures

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages speciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que United Agri Products Canada Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre de Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. United Agri Products Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolerance des cultures, et ils acceptent de dégager United Agri Products Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Le calendrier des traitements doit être établi selon la présence d'insectes nuisibles adultes (mouches) tel que déterminé par un dépistage local.

MODE D'EMPLOI
BAIES ET PETITS FRUITS

maximum de 500 L d'eau

Traiter lorsqu'il n'y a pas d'abeilles dans le champ.

Pour application foliaire seulement, à l'aide d'un équipement d'application au sol conventionnel. S'assurer qu'on utilise un volume d'eau suffisant pour garantir une bonne couverture. Utiliser un minimum de 500 L d'eau par hectare. Appliquer avant la récolte lorsque les seuils de traitement ont été atteints, tels que déterminés par une surveillance locale. Consulter les agronomes régionaux quant au moment propice.

Ravageurs	Cultures	Dose pour 1000 L	Nombre d'applications	intervalle d'application	Jours avant la récolte	Délai de sécurité
Drosophile à ailes tachetées *(Drosophila suzukii)*	fraise	1000 mL	2	7-14 jours	3	12 heures
	bleuet	1000 mL	3	7-14 jours	2	12 heures
	framboise	1000 mL	2	7-14 jours	1	12 heures
	cassis	1000 mL	2	7-14 jours	3	12 heures
	groseille	1000 mL	2	7-14 jours	3	12 heures
	mûre	1000 mL	2	7-14 jours	1	12 heures
	raisin	880 mL	1	7-14 jours	3	

gadelle et

Annélation et palissage: 2 jours.
Récolte manuelle, tuteurage, palissage, effeuillage, élagage manuel et éclaircissage manuel: 1 jour.
Toute autre activité : 12 heures

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement de pulvérisation et de l'ajustement du dispositif de pulvérisation au moment du traitement.

Porter un pantalon long, des chemises à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange/chargement, de l'application et des activités de nettoyage et de réparation. Des gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver ceux-ci. Éviter de contaminer les aliments pour les humains et les animaux. NE PAS utiliser dans les habitations. Ne pas contaminer les abreuvoirs. Bien se laver après la manipulation et l'emploi. Éviter de contaminer les étangs, les lacs, les ruisseaux et les autres étendues d'eau contenant des poissons ou pouvant servir à l'irrigation ou à l'usage domestique. Ne pas utiliser dans les laiteries. Avant le traitement, faire sortir des bâtiments les animaux en lactation et les veaux de moins de 1 mois. Ne pas appliquer de bouillies à base d'huile sur les plantes ornementales, car elles peuvent subir des dégâts. Quand on pulvérise dans un endroit fermé, porter un respirateur.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

~~METTRE FIN À L'EXPOSITION - Sortir la personne des lieux. Enlever tous les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec beaucoup d'eau savonneuse. NETTOYER SOUS LES ONGLES DES DOIGTS ET DES ORTEILS.~~

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration

artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

~~Symptômes d'empoisonnement-maux de tête, fatigue, transpiration, vertiges, vision brouillée, nausées, crampes abdominales, salivation, vomissement, diarrhée, oppression de la poitrine, difficulté à respirer. Peut provoquer l'inhibition de la cholinestérase. L'atropine peut servir d'antidote. Ne pas employer de 2-PAM pour un empoisonnement au malathion. Maintenir l'atropinisation pendant au moins 24 heures après le début du traitement.~~

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le malathion, un composé organophosphoré, est un inhibiteur de la cholinestérase. Parmi les symptômes typiques d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase, on compte les maux de tête, les nausées, l'étourdissement, les sueurs, la salivation, l'écoulement nasal et le larmoiement. Dans les cas d'intoxication plus grave, les symptômes peuvent aller jusqu'à des secousses musculaires, une faiblesse, des tremblements, un manque de coordination, des vomissements, des crampes abdominales et de la diarrhée. L'intoxication peut être mortelle en cas d'évanouissement, d'incontinence, de convulsions et de dépression respiratoire avec composante cardiovasculaire secondaire. Traiter selon les symptômes. En cas d'exposition, des tests de cholinestérase du plasma et des globules rouges peuvent indiquer le degré d'exposition (les données de référence sont utiles). L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Les oximes, comme le chlorure de pralidoxime, peuvent avoir un effet thérapeutique s'ils sont administrés à un stade précoce; or, ils doivent être utilisés uniquement avec l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir ouvert les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant. Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.